

Annonces légales et judiciaires

EUURL TARDIEU EDMOND

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : Le Col de l'Homme
26220 VESC
519 290 936 RCS ROMANS SUR ISERE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 1^{er} juin 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Par ailleurs le même jour, il a décidé de modifier la dénomination sociale qui sera TARDIEU EDMOND au lieu de EUURL TARDIEU EDMOND.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 4 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Edmond TARDIEU.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président de la société : Monsieur Edmond TARDIEU domicilié 130 chemin du Clos de l'Orme 26220 VESC

Pour avis
La Gérance



Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 79 050 Euros
Siège social : 10 C Chemin des Pues
26400 GRANE
392 695 623 RCS ROMANS

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 mai 2026 Monsieur Mathieu JEUNE demeurant 185 D, Chemin des Grandes Prairies 26400 GRANE a été nommé directeur général à compter du même jour

En conséquence les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La Gérance.

SAS SET

Aux termes du PV de l'AGE en date du 15/10/2025, l'associé de la SAS SET au capital de 1000 €, sise 3 Impasse Chaléat, 26500 BOURG LES VALENCE, siret 922 612 924 000 14 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation au 15/10/2025.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère

Pour insertion
Le gérant



APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 26 26 0117 01 MV : superficie totale : 8 ha 68 a 11 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : LA ROCHE-DE-GLUN (4 ha 51 a 09 ca) - 'LES HAUTS SAVIAUX' : ZB-116 - 'LES SAVIAUX' : ZB-43-45-46-47-265-267 - 'BOIRON' : ZE-54 - 'JALET' : ZE-83. MERCUROL-VEAUNES (1 ha 25 a 02 ca) - 'LES CHASSIS OUEST' : ZK-116. PONT-DE-L'ISERE (2 ha 92 a 00 ca) - 'LE BERTRAND' : ZA-29-30-31-33-115. Zonage : MERCUROL-VEAUNES : A - PONT-DE-L'ISERE : A - LA ROCHE-DE-GLUN : A. Occupation : Libre

AS 26 26 0108 01 VR : superficie totale : 1 ha 56 a 40 ca dont 22 a 50 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bât. à usage professionnel. Parcellaire : CHABRILLAN (1 ha 56 a 40 ca) - 'LA PLAINE' : ZE-45-46. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 26 26 0116 01 VR : superficie totale : 1 ha 38 a 77 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : CREST (1 ha 38 a 77 ca) - 'LES-BLACHES' : ZN-116-125-165. Zonage : A. Occupation : Libre

Un document d'arpentage réduira la surface vendue d'environ 5 000 m², à parfaire. La vente de cette propriété est conditionnée à la vente, de manière indissociable et concomitante, de l'intégralité des titres de la société LE JARDIN DE LA VALLEE.

AS 26 26 0086 01 EP : superficie totale : 1 ha 45 a 72 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Habitation. Parcellaire : FRANCILLON-SUR-ROUBION (1 ha 45 a 72 ca) - 'LE CHEVALET' : B-165-166-167-172-774. Zonage : A, U. Occupation : Occupée

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **26/06/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt - CS 10150 26905 VALENCE CEDEX 9 - Tél. 04 75 41 51 33 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 26/01521 - N° Portalis DBXS-W-B7K-17CF

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile, par jugement du 3 Juin 2026 a ouvert en application des dispositions de l'article L681-2 III du code de commerce une procédure de liquidation judiciaire concernant le patrimoine personnel et professionnel de :

Nom et raison sociale : **Monsieur Pedro GARCIA SANCHEZ**
28 rue Jean Perrin
26000 VALENCE

N° SIRET : 315 572 664 00081
Activité : Infirmer libéral

Liquidateur :
M^e Philippe SERRANO
350 avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG: N° RG 24/00011 - N° Portalis DBXS-W-B7H-H72R

L'état de collocation dressé par le liquidateur, suite à la vente immobilière dépendant de la liquidation judiciaire de :

S.C.I. IDH
Auberge de la Treille
26300 BESAYES
N° RCS ROMANS : 431 956 259

a été déposé au greffe où toute personne peut en prendre connaissance.

Le Greffier

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 20 janvier 2016, Madame Henriette Huguette MONTI, en son vivant demeurant à LIVRON-SUR-DROME (26250) 22 rue du Perrier.

Née à THIAIS (94320), le 17 avril 1934 et décédée à LIVRON-SUR-DROME (26250) (FRANCE) le 3 février 2026 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt et de description de testament reçu par Maître Elisabeth SECHET, Notaire soussigné, associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « ALLIANCE NOTAIRES DE LA BAIE » par abréviation « ANB », titulaire d'un office notarial à la résidence de Carnac (Morbihan) 1 Avenue du Rahic, le 8 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Maître SECHET susnommée référence CRPCEN : 56041, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de VALENCE (26000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 26/01172 - N° Portalis DBXS-W-B7K-I56G

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 3 Juin 2026 a prononcé la résolution du plan et en application des dispositions de l'article L681-2 III du code de commerce une procédure de liquidation judiciaire concernant le patrimoine personnel de

Nom et raison sociale : **Monsieur Joël DUNIACH**
Quartier l'Eglise
26460 TRUINAS

N° SIRET : 749 96194200010
Activité : exploitant agricole

Liquidateur :
SELARL SBCMJ
M^e Alexandre BANC
19 Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE PROCÉDURES COLLECTIVES N° RG 22/02917 - N° Portalis DBXS-W-B7G-HQ2Y

Par jugement en date du 3 Juin 2026, le Tribunal judiciaire de Valence, statuant en matière civile a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour extinction du passif de

Nom et raison sociale : **Monsieur Denis FAURE**
75 Chemin du Detrait
26190 BOUVANTE

N° SIRET : 413 564 782 00014
activité : agriculteur

Le Greffier

Chronique juridique

DROIT SOCIAL / Salarié agricole, saisonnier, exploitant, conjoint collaborateur ou demandeur d'emploi : il est parfois utile de prendre du recul sur sa situation professionnelle, envisager une formation ou réfléchir à une reconversion.

Le Conseil en évolution professionnelle : de quoi s'agit-il ?



Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) permet justement d'être accompagné gratuitement dans cette réflexion. Ce dispositif personnalisé aide les actifs à construire un projet professionnel : évolution de poste, reconversion, création d'activité, reprise d'entreprise ou encore accès à une formation.

Pour qui ?

Le CEP est accessible à toute personne engagée dans la vie active :

- Les salariés du secteur privé (y compris étudiants ou retraités) ;
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, titulaires, contractuels, vacataires) ;
- les personnes en recherche d'emploi ;
- les jeunes sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme ;
- les travailleurs indépendants, artisans, professions libérales et auto-entrepreneurs.

Les employeurs doivent informer les salariés de l'existence du CEP lors de l'entretien professionnel obligatoire organisé tous les deux ans.

Par qui ?

L'accompagnement est assuré par différents organismes selon la situation du bénéficiaire :

- France Travail pour les demandeurs d'emploi (dont les saisonniers agricoles) ;
- les missions locales pour les 16-25 ans déscolarisés ;
- les CAP emploi, pour les travailleurs en situation de handicap ;
- L'Apec, pour les cadres ;
- des opérateurs régionaux désignés par France compétences pour les salariés du secteur privé.

A quoi sert-il ?

Concrètement, le conseiller aide la personne à faire le point sur sa situation, identifier les formations ou financements possibles et construire un plan d'action adapté à son projet.

Le CEP est gratuit, confidentiel et peut être réalisé sans l'accord de l'employeur. Cet accompagnement personnalisé permet d'être aidé pour la formalisation et la mise en œuvre du projet (formation, financements possibles, plan de financement, calendrier prévisionnel...).

Quand ?

En règle générale, le CEP est utilisé en dehors du temps de travail. Néanmoins, certains accords de branches ou d'entreprise prévoient la possibilité de réaliser un CEP pendant le temps de travail. L'organisme avec lequel prendre RDV pour un CEP dépend de la situation de la personne, ainsi que de son lieu d'habitation.

SCANNEZ-MOI



Attention à ne pas confondre le CEP et le bilan de compétences, ce dernier étant payant et en général limité à 24 heures.

Manon Dussert,
juriste en droit social FDSEA 26

Par arrêté interministériel du 15 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2026, soit 0,195 euro HT le caractère.

Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications unitaires ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées. Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Plus d'informations sur <https://www.agriculture-dromoise.fr>, rubrique publications légales

Journal L'Agriculture Drômoise HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES RURALES ET AGRICOLES
SARL des Editions de L'Agriculture Drômoise au capital de 91 418,48 € créée le 21/07/76, durée 50 ans.
RCS Romans B 307.711.507

SIÈGE SOCIAL
145 avenue Georges Brassens - CS 30418
26504 Bourg-lès-Valence Tél. 04.27.24.01.70
contact@agriculture-dromoise.fr
www.agriculture-dromoise.fr

ABONNEMENT
Pack Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) : 135 €
Pack Pro 2 ans 100 n° (journal + version numérique) : 260 €
Pack Super Pro 1 an 50 n° (journal + version numérique) + 1 revue technique : 205 €
Prix au numéro : 350 €

ADMINISTRATION - RÉDACTION
Co-gérants : Jean-Pierre Royannez - Damien Colin
Directeur de la publication : Jean-Pierre Royannez
Directeur de la rédaction : Christophe Ledoux

IMPRESSIION
Imprimerie de l'Avesnois
1 rue Pierre Charpy 59440 Avesnes-sur-Helpe
Origine du papier : France / Norvège
Taux de fibres recyclées : minimum 60 %
Certification : papier produit à partir de fibres IFCGD (issues de forêts certifiées gérées durablement)
Eutrophisation : P_{tot} 0,022

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) 20, rue des grands Augustins 75006 Paris - Tél 01 44 07 47 70.